



PUBLICATION DE TIRS N° 42

du 12.10.26 au 18.10.26

Jours	Heures	Troupes	Armes	R	Positions des armes	Coord.	Flèches
Lundi 12.10.26	1000-1800 1300-2000	Cdmt essais Cdmt Op	Mö 16, UGKD Drones		Polygone, Pt 694 secteur rouge		1'600m
Mardi 13.10.26	1000-1800 0800-2300 0900-1600	Cdmt essais Cdmt Op Cdmt E inf 19	Mö 16, UGKD Drones Chars gren à roues		Polygone, Pt 694 secteur rouge Plaine	Sans tir	1'600m
Mercredi 14.10.26	1000-1800 0800-2300	Cdmt essais Cdmt Op	Mö 16, UGKD Drones		Polygone, Pt 694 secteur rouge		1'600m
Jeudi 15.10.26	0800-2300	Cdmt Op	Drones		secteur rouge		1'600m
Vendredi 16.10.26	0800-1400	Cdmt Op	Drones		secteur rouge		1'600m
Samedi 17.10.26							

LEGENDE: (1) = Tirs de nuit D = Drapeau de tirs au cimetière R = Zones avec restrictions

HORAIRE DES TIRS Stand 300 m / 30 m / 25 m 0800-1145 / 1330-1700

Chef places de tir Bière / Schiessplatzchef Bière

Tf 058 482 33 61

Les barrières peuvent être fermées 1 h ½ avant le début des tirs.

En raison du danger qu'ils représentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des ratés ou des pièces de projectiles qui peuvent encore contenir de l'explosif (par exemple détonateurs, têtes ou base de projectile, etc.). Les ratés ou les pièces de projectile peuvent encore exploser après plusieurs années.

Les personnes qui trouvent un raté ou une pièce de projectile qui pourraient encore contenir de l'explosif doivent en marquer l'emplacement et l'annoncer à la troupe la plus proche, respectivement la centrale d'annonce des ratés, tf 058 481 44 44 ou un poste de gendarmerie, tf 117 ou le commandement de la place d'armes de Bière, tf 058 482 32 70.

Cdmt CIA / Place d'armes de Bière

